



**ACADÉMIE  
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Rectorat de l'Académie d'Orléans-Tours  
Pôle Établissements et Vie Scolaire**



**Délégation académique  
à la Vie Lycéenne et Collégienne**

Orléans, le 30 avril 2026

Affaire suivie par :  
Sylvain DISSON  
Port : 06 14 53 09 31  
Mél : [davl@ac-orleans-tours.fr](mailto:davl@ac-orleans-tours.fr)

21 rue Saint-Etienne  
45043 Orléans Cedex 1

## **Compte-rendu de réunion du conseil académique de la vie lycéenne du 29 avril 2026**

**Adultes présents** : Ivan GUILBAULT, Rodolphe LEGENDRE, Marion MOLINIÉ, Anne-Marie PESLHERBE-LIGNEAU, Thibaud PONTILLON, Valérie CORRE, Delphine ADAM, Georgina LOUREIRO, Olivier CYR, Pascale VALLÉE, Charles-Henry MICHEL, Isabelle BARRE, Irina ERDYNIEVA, Dana FAHRAT, Sylvain DISSON.

**Adultes excusés** : Jean-Philippe AGRESTI, Carole CANETTE, Arnaud JEAN, Jamal KHELAD, Laurent HIVON, Sylvain ANDRÉ, Taïssia TCHERNEITCHOUK, Emmanuelle LEMIALE, Isabelle ATCHAPA, Karen PREVOST-SORBE, Ludovic FAJOUX, Martine RICO, Yasmina SERVANT, Dominique RAVENEAU, Emmadorine TIMONER, Amaury LEHMANN, Thierry FERREY, Florine DE FRANCIOSI, Amir BELKOUCHE.

### **Les lycéens du CAVL présents :**

Léo CACHEUX	Jeanne FEUCHOT	Aloïs MANTEAUX	Julio MATOS-GUIMARAES
Erwan KEROURIN	Nesrine LAFRAYHI	Robert KONE	Bilal KHOUMLICHI
Célia FERREIRA	Clément PALOMBA	Cédric NIVET	Lola BUQUET
Maya DADDI	Rose Sharon EFONGE LIANZA	Léonie HEROUART	Elsa CASELLA
Léa LAVIALLE	Manoé VALLEE		

### **Les lycéens du CAVL excusés :**

Lylou FIMEYER	Qays TOUATI-GIRARD	Noë MARCHAIS	Mathylde GUERNIER
---------------	--------------------	--------------	-------------------

### **ORDRE DU JOUR :**

- Dynamiser les instances CVL
- Activités du CAVL (EVARS, prix des fiertés, culture, enquête « Bien-être » 2026)
- Construisons la salle de classe idéale
- « France 2035, France 2050 ». 3 questions aux élus lycéens
- Quel gentilé régional ?
- Evènement du 12 mai 2026 – Participation au débat public : construction d'un mini-réacteur à neutron en région
- Laïcité et valeurs de la république
- Projets des CVL présentés pour l'appel à projets du CAVL

## PROPOS INTRODUCTIFS

La séance est ouverte par **M. Ivan GUILBAULT, secrétaire général de la région académique Centre-Val de Loire et secrétaire général de l'académie d'Orléans-Tours**, en présence de Mme Marion MOLINIÉ, directrice de cabinet du recteur, de M. Rodolphe LEGENDRE, délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, ainsi que de Mme Valérie CORRE, cheffe de projet jeunesse à la Région Centre-Val de Loire.

En préambule, M. GUILBAULT excuse l'absence de M. le Recteur et se dit particulièrement heureux de présider cette séance exceptionnelle du Conseil académique de la vie lycéenne (CAVL) organisée au château de Chambord. Il rappelle les missions du secrétaire général d'académie, chargé de la coordination de l'ensemble des services administratifs du rectorat et proche collaborateur du recteur, qu'il représente lorsque les circonstances l'exigent. Il présente également Mme Marion MOLINIÉ, directrice de cabinet et proche collaboratrice du recteur.

Mme MOLINIÉ détaille ensuite les principales responsabilités qui lui incombent : la gestion de l'agenda du recteur, l'organisation de ses représentations, le suivi des relations institutionnelles et politiques, ainsi que la gestion des situations graves impliquant des élèves ou des personnels de l'académie.

M. Rodolphe LEGENDRE présente à son tour son champ d'action, qui couvre notamment les politiques sportives, l'encadrement des dispositifs de formation tels que le BAFA et le BAFD, ainsi que le pilotage du Service national universel (SNU) et du Service civique. Il souligne l'intérêt qu'il porte aux échanges avec les représentants lycéens, qui lui permettent de mieux comprendre les préoccupations, les attentes et les aspirations de la jeunesse afin d'adapter les politiques publiques aux réalités vécues par les jeunes.

Mme Valérie CORRE, cheffe du service jeunesse de la Région Centre-Val de Loire, excuse l'absence des élus régionaux initialement attendus. Elle présente les principales missions de son service, notamment l'animation du Conseil régional des jeunes (CRJ), assemblée régionale réunissant des jeunes de 15 à 19 ans, ainsi que le pilotage de YEP'S, plateforme régionale d'information, d'accompagnement et d'accès aux droits destinée aux jeunes.

Reprenant la parole, M. GUILBAULT remercie les élus lycéens pour leur engagement et souligne l'importance de leur investissement, qui dépasse le seul cadre de la démocratie lycéenne pour participer à la construction de la société de demain. Il rappelle que nombre d'entre eux, désormais majeurs et en fin de parcours dans le second degré, s'apprêtent à poursuivre leur engagement dans d'autres espaces de participation citoyenne. Il se félicite des excellents résultats de l'académie en matière de participation aux élections des représentants lycéens au sein des conseils de la vie lycéenne (CVL), avec un taux supérieur à 65 %, soit cinq points de plus que la deuxième académie la mieux classée et bien au-dessus de la moyenne nationale établie à 48 %. Il salue également l'esprit de solidarité dont témoignent les membres du CAVL à travers les projets menés au service de leurs pairs et de l'intérêt général, évoquant à cette occasion les possibilités d'orientations au sein de la fonction publique.

M. GUILBAULT invite enfin les représentants lycéens à réfléchir aux moyens de mobiliser davantage leurs camarades autour des projets et des valeurs qu'ils défendent. Il rappelle que le rôle des élus consiste également à associer le plus grand nombre à la vie démocratique et à promouvoir le dialogue, l'esprit critique, le respect des opinions et la capacité à débattre de manière constructive. Il conclut son intervention en renouvelant ses remerciements aux vingt élus du CAVL pour leur implication exemplaire.

Le Délégué académique à la vie lycéenne (DAVL) remercie ensuite l'ensemble des intervenants d'avoir fait le déplacement jusqu'à Chambord. Il rappelle que la tenue de cette séance dans un lieu patrimonial emblématique répond à un souhait exprimé par les élus du CAVL. Cette initiative s'inscrit dans la continuité d'une mandature fortement marquée par les enjeux culturels, notamment à travers le suivi du dispositif des ambassadeurs culture et la valorisation de la Fête lycéenne des arts et de la culture, avec l'appui de la Délégation académique à l'action culturelle (DAAC).

Le DAVL invite ensuite les adultes présents à se présenter et à partager les actualités de leurs structures. À ce titre, Mme Delphine ADAM, représentant le réseau Information Jeunesse Centre-Val de Loire, présente l'appel à projets artistiques et culturels « Bourges 2028 » ainsi que le dispositif des coopératives jeunesse de services, qui vise à sensibiliser les jeunes à l'entrepreneuriat et à faciliter l'accès à des emplois saisonniers durant la période estivale. → <https://infojeunescvdl.fr/>

## DYNAMISER LES INSTANCES CVL

### Phase 1 : définir le CVL idéal

Les élus du CAVL constatent que l'activité et le rayonnement des Conseils de la vie lycéenne (CVL) demeurent très variables d'un établissement à l'autre. Soucieux de comprendre les facteurs qui favorisent l'engagement des élèves, ils ont engagé une réflexion sur le pouvoir d'agir des représentants lycéens et sur les moyens de dynamiser durablement les collectifs.

Invités à imaginer le fonctionnement d'un « CVL idéal », les participants ont identifié plusieurs dimensions essentielles. Le CVL doit avant tout être **un espace de communication et de représentation** efficace, capable de faire le lien entre les élèves et l'administration et de porter la parole lycéenne.

Il doit également être une **instance d'écoute attentive**, à travers la réalisation de sondages et de consultations permettant de mieux connaître les besoins et les attentes des élèves.

Les élus considèrent par ailleurs que le CVL a un **rôle majeur dans l'amélioration du cadre de vie**, en contribuant à des projets d'aménagement des espaces, de bien-être, d'hygiène ou encore d'alimentation.

Il constitue également un **moteur de l'animation de l'établissement** grâce à l'organisation d'événements, d'actions culturelles et de projets fédérateurs favorisant l'ouverture et la vie associative.

Enfin, un CVL dynamique repose sur l'engagement de ses membres, leur **assiduité** et leur **capacité à formuler des propositions concrètes** au service de l'ensemble de la communauté lycéenne.

### Information - Ce que dit le code de l'éducation

D'après [le code de l'éducation](#), Article R421-43 et suivants, le CVL est obligatoirement consulté sur :

- L'organisation des études, du temps scolaire,
- L'élaboration du projet d'établissement, du règlement intérieur
- Les questions de restauration et d'internat
- Les modalités générales de l'organisation du travail personnel, les dispositifs de soutien, d'aide aux élèves
- Les échanges linguistiques et culturels, les activités sportives et périscolaires
- L'information relative à l'orientation
- La santé, l'hygiène, la sécurité
- L'aménagement des espaces dédiés à la vie lycéenne

### Phase 2 : Ancrer le CVL dans son environnement

Dans un second temps, les élus ont réfléchi aux conditions permettant au CVL de s'inscrire durablement dans la vie de l'établissement et de développer son influence. Ils ont souligné l'importance de **renforcer les coopérations avec les différentes instances et dispositifs d'engagement existants** : écodélégués, ambassadeurs culture, référents PHARE, Maison des lycéens, associations sportives ou encore conseils d'administration. Cette articulation permettrait de mieux coordonner les initiatives, de favoriser la circulation de l'information et d'associer davantage d'élèves aux projets portés par le CVL.

Les échanges ont également mis en évidence la **nécessité de mieux connaître et mobiliser les ressources extérieures à l'établissement**. Les collectivités territoriales, les associations, les structures culturelles, les entreprises ou encore les anciens élèves constituent autant de partenaires susceptibles d'apporter expertise, accompagnement ou soutien matériel aux projets lycéens. Les élus considèrent que la réussite d'un projet

repose souvent sur la capacité à identifier les bons interlocuteurs, à créer des partenariats et à rechercher des financements adaptés.

Au-delà des ressources humaines présentes au sein de l'établissement – équipe de direction, CPE, personnels administratifs, médico-sociaux et enseignants –, les lycéens ont rappelé **l'importance des outils de communication** et des espaces de vie qui contribuent à la visibilité des actions du CVL. Pour eux, un CVL reconnu est un CVL capable de communiquer efficacement, de valoriser ses réalisations et de mobiliser des ressources, qu'elles soient humaines, matérielles ou financières, au service de projets ambitieux et utiles à l'ensemble des lycéens.

### Phase 3 : Assurer la pérennité du CVL et développer le pouvoir d'agir des lycéens

La troisième phase de réflexion a porté sur les conditions permettant d'assurer la continuité de l'action du CVL tout au long de la mandature et au-delà du renouvellement des élus. Les participants ont souligné l'importance de **maintenir la motivation des représentants lycéens dans la durée, de favoriser l'aboutissement des projets engagés** et de **transmettre les expériences acquises aux futures équipes**.

Les élus ont identifié les **semaines de l'engagement** comme un levier majeur pour faire connaître les instances lycéennes, valoriser les actions réalisées et susciter de nouvelles vocations. Ils estiment que cette période doit être davantage utilisée pour **présenter les droits des lycéens**, promouvoir les différentes formes d'engagement et accompagner la prise de responsabilité des nouveaux élus.

La question de la transmission a occupé une place centrale dans les échanges. Les participants ont proposé de conserver une mémoire des projets menés, notamment par la **réalisation d'un film annuel** retraçant les principales actions du CVL. Un tel support permettrait de valoriser les réalisations, de renforcer le sentiment d'appartenance et de faciliter la passation entre les générations d'élus.

Les lycéens ont également **identifié plusieurs besoins de formation** pour les nouveaux représentants : compréhension du rôle et des responsabilités d'un élu, méthodologie de conduite de projet, techniques de communication et de prise de parole, relations avec les médias ou encore travail en équipe. Selon eux, ces compétences sont indispensables pour renforcer l'efficacité des instances lycéennes et permettre aux élus d'exercer pleinement leur pouvoir d'agir.

Au terme de cette réflexion, les participants ont souligné que la pérennité d'un CVL repose avant tout sur la formation de ses membres, à transmettre les savoir-faire et à rendre visibles les réussites. Ces conditions apparaissent essentielles pour **faire vivre concrètement les droits lycéens** et permettre aux élèves de **devenir de véritables acteurs de leur établissement**.



## POINTS SUR L'ACTUALITÉ LIÉE AUX PROJETS DU CAVL

- **EVARS**

En partenariat avec le Dr Philippe Martin, les élus du CAVL ont participé à la co-construction d'un webinaire consacré à la présentation de la plateforme SEXPAIRS. Ils ont notamment contribué à l'élaboration du déroulé de la séance, articulée autour d'un nuage de mots introductif, d'une présentation de la plateforme et d'un temps d'échanges avec les participants.



Le webinaire s'est tenu le 13 février 2026, de 11 h à 12 h. Initialement conçu à destination des membres des Conseils de la vie lycéenne (CVL), il a finalement été ouvert à l'ensemble des lycéens de l'académie ainsi qu'aux délégués académiques à la vie lycéenne d'autres académies. Cette ouverture a permis de toucher un public plus large et a rencontré un vif succès.

SEXPAIRS est une communauté en ligne participative, destinée aux 15-24 ans, qui vise à promouvoir une approche globale, positive et inclusive de la santé affective, sexuelle et reproductive. Porté par l'INSERM et l'INED, ce dispositif s'inscrit dans un projet de recherche-action financé par l'ANR, ayant pour objectif d'évaluer son impact sur la santé sexuelle des jeunes.

- **PRIX DES FIERTÉS**

La troisième édition du concours est lancée, dans un contexte de participation encore limitée lors des précédentes éditions (moins de dix lycées participants à chaque fois). Le concours consiste à réaliser une story vidéo (60 secondes maximum) portant sur une campagne de sensibilisation à la lutte contre les LGBTphobies.

Le dispositif ne prévoit pas de classement, mais l'attribution de mentions valorisant les productions ainsi qu'un prix du public. Afin de favoriser une plus large participation et de prévenir d'éventuelles réticences au sein des établissements, il est proposé d'adresser un courrier aux chefs d'établissement, signé par Monsieur le Recteur.

Calendrier : réunion du jury le 5 juin ; cérémonie de remise des prix le 29 juin.

- **CULTURE**

La création d'un espace académique dédié à la FLAC est dorénavant accessible à l'ensemble des lycées :



Cet outil vise à favoriser la mutualisation et la valorisation des projets menés dans les établissements. Cette démarche, fondée sur le partage et l'ouverture, permet de mettre en lumière la diversité des initiatives et d'alimenter la réflexion des ambassadeurs culture, tout en inspirant de futurs projets.



Pour mémoire, le dispositif des ambassadeurs culture en lycée, créé par le Conseil académique de la vie lycéenne (CAVL) en 2023, bénéficie cette année d'un nouvel outil de diagnostic conçu lors de la rencontre CAVL de septembre 2025. Il s'agit d'une proposition d'enquête, modulable selon les spécificités de chaque établissement, destinée à interroger les lycéens dès la rentrée. Cet outil doit permettre de construire le programme culturel du lycée en cohérence avec les attentes des élèves et les ressources disponibles, ainsi que de préparer l'édition annuelle de la FLAC (Fête Lycéenne des Arts et de la Culture).

- **ENQUETE « BIEN-ÊTRE » 2026**

La troisième édition de l'enquête Bien-être du CAVL sera déployée du 27 mai au 12 juin 2026. Le partenariat engagé avec le collectif de chercheurs en sociologie « Entraves » de l'Université de Tours est reconduit pour

la deuxième année consécutive, afin de poursuivre l'analyse des conditions de vie et du bien-être des lycéens de l'académie.

Plusieurs évolutions ont été apportées au questionnaire pour cette nouvelle édition. Certaines questions ont été retravaillées afin d'améliorer la qualité des données recueillies, notamment concernant la mesure du temps de travail personnel des élèves. De nouvelles questions ont également été introduites pour mieux caractériser la situation sociale et scolaire des répondants. Afin de préserver une durée de passation raisonnable, ces ajouts se sont accompagnés de la suppression de plusieurs items. Les questions retirées concernaient soit des thématiques ne nécessitant pas de suivi longitudinal, les résultats obtenus en 2025 étant déjà suffisamment exploitables, soit des données dont l'analyse s'est révélée peu pertinente lors de la précédente édition.

Une synthèse des résultats de l'enquête 2026 sera présentée lors de la première réunion du CAVL de l'année scolaire 2026-2027. Cette restitution permettra également d'effectuer une comparaison avec les données recueillies en 2025 afin d'identifier les évolutions observées.

## À L'AGENDA :

12 mai – InterCVL Académique	27 mai au 12 juin – Enquête Bien-Être du CAVL
12 mai – CNVL	5 juin – CAESCE + Jury Prix des fiertés
29 mai – Cérémonie Prix NAH	29 juin – Cérémonie Prix des fiertés

Les élus CAVL sont très sollicités. Ils travaillent généralement en commission pour se répartir les tâches.

## CONSTRUISONS LA SALLE DE CLASSE IDÉALE

Les élus du CAVL ont pris part à un atelier de réflexion animé par la Cellule académique recherche, développement, innovation et expérimentation (CARDIE), consacré à l'élaboration d'une « salle de classe idéale ». Cet exercice prospectif invitait les participants à imaginer librement les espaces et les modalités d'apprentissage de demain, sans contrainte de temps, de budget ou d'aménagement. L'objectif était de favoriser l'expression de leurs attentes et de leurs besoins afin de nourrir la réflexion sur l'évolution des environnements scolaires.

Plus précisément :

- S'interroger sur l'environnement "salle banalisée" et imaginer une salle de classe idéale.
- Proposer une organisation mobilière en lien avec les types d'activités qui y sont menées.
- Permettre aux lycéens, co-concepteurs de l'environnement d'apprentissage, de disposer d'un argumentaire pédagogique solide pour porter leur projet.
- 

### ÉTAPE 1 : En classe, qu'y fait-on ?

**Objectif :** Sortir du modèle "autobus" (rangées face au tableau) et identifier les activités réelles.

Ce qu'on fait	Ce qu'on aimerait
On entre, on s'installe, on sort. On bavarde (avec ses amis). On écoute (le professeur, ses camarades). On échange. On écrit (on recopie, on rédige, sur un cahier ou une copie). On lit (des livres, des exercices, le tableau). On calcule, on réfléchit.	On veut pouvoir aller au WC. On veut pouvoir boire. On veut pouvoir discuter et s'entraider. On veut pouvoir grignoter discrètement. On veut plus de travaux de groupe, on est des êtres sociables. On veut pouvoir bouger, se lever, se déplacer. On veut pouvoir faire cours, debout

<p>On regarde (le tableau, une vidéo, des dessins, des affiches, des schémas...).</p> <p>On est obligé de travailler assis derrière les tables.</p> <p>On est placé.</p> <p>On pose des questions.</p> <p>On passe des évaluations, On est interrogé, contrôlé, on répond à des QCM, on disserte...</p> <p>On utilise l'intelligence artificielle.</p>	<p>On veut qu'il existe une relation de confiance qui permettrait les déplacements.</p> <p>On veut des cours plus interactifs.</p> <p>On veut travailler en autonomie.</p> <p>On veut avancer à son rythme.</p> <p>On a besoin d'ambiances variées : parfois calmes, parfois bruyantes.</p> <p>On veut pouvoir faire ses devoirs une fois le cours fini.</p> <p>On veut créer des fiches de révision en classe, avec le professeur.</p> <p>On veut plus de tableaux sur les murs.</p> <p>On veut faire des pauses régulières</p> <p>On veut être informé des attendus pour les contrôles sur table.</p> <p>On veut choisir les dates de contrôle</p> <p>On veut pouvoir écouter de la musique.</p> <p>On veut qu'il y ait des activités ludiques.</p> <p>On veut des animaux en classe (un chien par exemple).</p> <p>On veut instaurer des temps calme (sieste, lecture, utiliser son téléphone).</p> <p>On veut des ventilateurs.</p> <p>On veut pouvoir utiliser des bouillottes en période menstruelle.</p> <p>On veut pouvoir récupérer le cours en audio ou en vidéo.</p>
--	---

## ÉTAPE 2 "Les Postures de Bucheton" En classe quels sont les rôles du prof ?

**Objectif :** Comprendre que l'enseignant change de rôle et que l'espace doit suivre.

À partir d'études de cas, nous avons retrouvé les 6 postures du professeur face à des situations concrètes, d'après Dominique Bucheton (professeure des universités) :

1. **LE RADAR** : Vérifie que tout le monde avance. Recadre les bavardages et s'assure que le cadre est respecté.
2. **MAITRE YODA** : Transmet le savoir pur, explique les concepts complexes, c'est le moment de la parole « sacrée » et structurée.
3. **DJ** : Il fait des liens : « vous souvenez-vous de ce qu'on a vu en octobre ? » Ou bien « ce que dit Sarah complète l'idée de Lucas », il crée de la cohérence.
4. **GUIDE DE SURVIE** : Il ne donne pas la réponse, mais il donne la boussole. Il aide un élève à franchir un obstacle sans faire le travail à sa place.
5. **L'HOMME INVISIBLE** : Il ne donne pas la réponse, mais il donne la boussole. Il aide un élève à franchir un obstacle sans faire le travail à sa place.
6. **PILOTE DE LIGNE** : Il gère le temps, l'ordre et le respect des consignes. C'est lui qui décolle et fait atterrir le cours

Il sera tenu compte de ces postures dans la conception de la « classe idéale », afin de permettre au professeur de les adopter.

## ÉTAPE 3 : Dans une classe, que met-on ?

**Objectif :** Ouvrir le champ des possibles via des exemples concrets de classes flexibles.

Dans une salle de classe, nous devons retrouver plusieurs espaces différents et bien identifiés : pour débattre, pour évaluer, pour apprendre.

Il doit y avoir un endroit équipé d'ordinateur et de documents ou livres, pour la partie recherche, Il doit y avoir des îlots de tables favorisant le travail de groupe.

On doit pouvoir bouger, se déplacer, ne pas rester assis tout le temps. Cela favorise de bons apprentissages au rythme de chacun, de manière progressive.

Pour les aménagements, nous avons retenu :

- Des tapis pour être en chaussettes,
- Des chaises roulantes, des poufs
- Des casiers pour les chaussures,
- Des ballons « sauteurs »
- Un vélo elliptique.
- Des objets favoris, le bien-être (antistress, ce stimulation sensorielle...)
- Des tables en îlot,
- Des portemanteaux
- Des couleurs vives, des plantes...

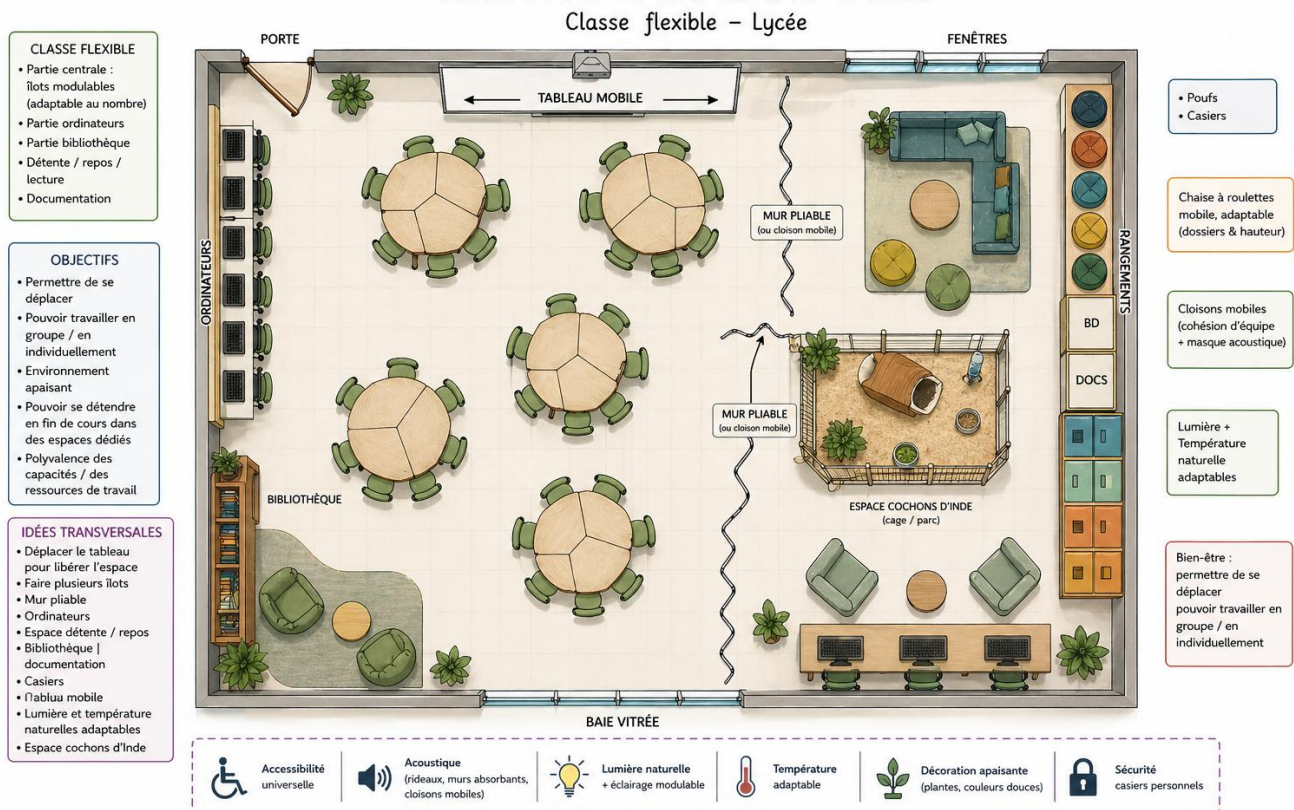
Il faut prévoir la possibilité de travailler au sol, de faire classe dehors, d'accueillir des animaux, de pouvoir écouter de la musique, des jeux éducatifs...

#### ÉTAPE 4 : Conception de la *Salle de Classe Idéale*

**Objectif :** Concevoir une salle qui permette au moins 3 formes de travail simultanées :

- Où se trouve le bien-être (acoustique, lumière, confort) ?
- Comment l'attention est favorisée (zones de calme) ?
- Quelle flexibilité pour le professeur (où circule-t-il) ?

### SCHÉMA DE NOTRE CLASSE IDÉALE



Les espaces pour débattre, pour évaluer, pour apprendre, sont réalisable grâce aux tables et aux chaises mobiles.

On retrouve des parties, détente, repos, lecture, ainsi que des ordinateurs, une bibliothèque avec de la documentation.

On peut déplacer le tableau et faire plusieurs îlots, il y a des cloisons amovibles, permettant de séparer des espaces, des casiers sécurisés ainsi qu'un lieu pour un animal.

La lumière et la température sont adaptables, des lieux doivent être accessibles aux personnes en situation de

handicap. L'acoustique et l'isolation sont des critères incontournables. Des plantes rendent les espaces agréables.

Cette configuration permet de travailler en groupe ou individuellement selon les besoins. L'espace est assez large pour pouvoir se déplacer. Le professeur peut adopter toutes les postures de Bucheton.

L'environnement est apaisant et agréable, ce qui permet de rester dans la salle pour se détendre en fin de cours.

## « FRANCE 2035, FRANCE 2050 ». 3 QUESTIONS AUX ÉLUS LYCÉENS

Le Haut-commissariat à la Stratégie et au Plan (HCSP) est dirigé par Clément BEAUNE (ancien ministre). C'est un organisme chargé de penser le temps long pour l'État et qui s'intéresse à des sujets variés au travers d'études stratégiques et d'exercices de prospective.

### PROSPECTIVE

Le HCSP a lancé un exercice de prospective national intitulé « France 2035, France 2050 » afin d'étudier les évolutions possibles du pays à ces deux horizons.

- 2035 = dans 10 ans, dans deux quinquennats
- 2050 = dans 25 ans, le temps d'une génération humaine

Le ministre de l'Éducation nationale, Édouard Geffray, et Clément Beaune pensent qu'il est invisable de réaliser cet exercice de prospective sans impliquer la jeunesse.

Il s'agit de faire des propositions en lien avec 3 thèmes :

- **Démocratie en 2050** : A quoi pourrait ressembler la démocratie française en 2050 ? Quelles réformes permettraient de la renforcer et de favoriser l'engagement des jeunes ?
- **Vivre à +2,7 °C ?** : Quelles évolutions la France pourrait-elle connaître en 2050 face au réchauffement climatique, et quels impacts cela pourrait-il avoir sur la vie quotidienne ? Quelles mesures concrètes proposeriez-vous pour lutter contre le réchauffement climatique et adapter le pays à ses effets ?
- **Modes de vie** : Comment les modes de vie pourraient-ils évoluer en France d'ici 2050 ? Quels modes de vie souhaiteriez-vous voir émerger et quelles mesures permettraient de rendre ces évolutions possibles ?

Voici une synthèse des réponses **données par les élus CVL de l'académie d'Orléans-Tours** :

### DOMAINE 1 : LA DÉMOCRATIE - A quoi pourrait ressembler la démocratie française en 2050 ?

- 1) Constats aujourd'hui : qu'est ce qui affaiblit la démocratie ? Qu'est ce qui empêche les jeunes de s'engager ?

Les élus identifient plusieurs facteurs expliquant l'affaiblissement de la démocratie et les difficultés d'engagement des jeunes. Ils soulignent d'abord une défiance croissante envers les responsables politiques et les institutions, nourrie par le sentiment de ne pas être suffisamment écoutés ou représentés. Ils pointent également les effets de la désinformation et du manque de repères pour comprendre les enjeux démocratiques, qui contribuent au désintérêt pour la vie publique. Enfin, des contraintes plus concrètes, telles que le manque de temps, les préoccupations liées aux études ou à l'avenir professionnel, ainsi que certaines inégalités sociales, limitent les possibilités d'engagement. L'ensemble de ces facteurs tend à éloigner une partie de la jeunesse de la participation citoyenne.

- 2) Perspectives pour l'avenir : qu'est ce qui permettrait de renforcer la démocratie ? Qu'est ce qui favoriserait l'engagement des jeunes ?

Les élus estiment que le renforcement de la démocratie passe avant tout par une relation de confiance renouvelée entre les citoyens et les institutions, fondée sur davantage de transparence, d'écoute et de prise en compte des propositions formulées par les jeunes. Ils soulignent également l'importance d'une meilleure éducation à la citoyenneté et à l'esprit critique afin de permettre à chacun de mieux comprendre les enjeux

démocratiques. Le développement d'espaces de participation, notamment au sein des établissements scolaires, apparaît comme un levier essentiel pour favoriser l'engagement. Les lycéens insistent enfin sur la nécessité de promouvoir un climat de dialogue respectueux, de valoriser les initiatives citoyennes et de rendre les formes d'engagement plus accessibles afin de permettre à un plus grand nombre de jeunes de s'impliquer dans la vie collective.

### 3) Une proposition phare ?

La proposition phare qui se dégage des réponses des lycéens repose sur une idée centrale : mieux intégrer les jeunes dans la vie démocratique dès le plus jeune âge, notamment par l'éducation et la participation concrète. Beaucoup suggèrent ainsi de mettre en place des activités obligatoires liées à l'engagement citoyen et à la démocratie, afin de sensibiliser tous les élèves et de leur donner des clés de compréhension et d'action.

## **DOMAINE 2 : L'ENVIRONNEMENT**

### 1) Quelles évolutions la France pourrait-elle connaître en 2050 face au réchauffement climatique ? Quels impacts possibles sur la vie quotidienne ?

Cette proposition s'accompagne d'un renforcement de l'éducation civique, avec des interventions régulières, des présentations de candidats ou encore des débats organisés dans les établissements scolaires. L'objectif est de rendre la politique plus accessible, concrète et compréhensible, tout en développant l'esprit critique et le goût du débat.

### 2) Perspectives pour l'avenir : Quelles mesures concrètes pour lutter contre le réchauffement ?

Par ailleurs, les lycéens proposent de créer davantage d'espaces d'expression et de participation pour les jeunes, comme des conseils de jeunes, des sondages réguliers, ou encore une application permettant de donner son avis et de voter sur certaines questions. Le renforcement des instances lycéennes et l'organisation de rencontres avec des responsables politiques vont également dans ce sens.

### 3) Quelles mesures pour faciliter l'adaptation aux effets ?

Enfin, plusieurs propositions visent à favoriser un engagement actif et concret, à travers des projets associatifs, environnementaux ou citoyens, ainsi qu'une meilleure valorisation de ces initiatives. L'idée générale est de montrer que l'engagement a un impact réel, tout en le rendant plus accessible et inclusif.

### 4) Une proposition phare ?

La proposition principale consiste à former, impliquer et écouter davantage les jeunes, en faisant de l'éducation à la démocratie et de la participation citoyenne des priorités dès le cadre scolaire.

## **DOMAINE 3 : MODES ET LIEUX DE VIE**

### 1) Comment pourraient évoluer les modes de vie d'ici 2050 ?

Les élus anticipent une transformation profonde des modes de vie sous l'effet des avancées technologiques, notamment de l'intelligence artificielle et de la robotisation. Si ces évolutions pourraient améliorer le confort du quotidien et favoriser certaines transitions écologiques, elles suscitent également des inquiétudes concernant la réduction des interactions humaines, l'augmentation de la sédentarité et les risques d'isolement. Les lycéens soulignent également les défis liés au changement climatique, aux inégalités sociales et à l'emploi. Ils considèrent que l'équilibre entre innovation technologique, préservation de l'environnement et cohésion sociale sera un enjeu majeur pour la qualité de vie à l'horizon 2050.

2) Perspectives pour l'avenir : Quels modes de vie souhaiteriez-vous voir émerger ?

Les lycéens expriment leur souhait de voir émerger des modes de vie plus durables, plus solidaires et davantage centrés sur le bien-être. Ils aspirent à une société respectueuse de l'environnement, privilégiant les circuits courts, les énergies renouvelables et une consommation plus responsable. Ils accordent également une grande importance au renforcement du lien social, à la coopération, à l'entraide et à la réduction de la place des écrans dans les relations humaines. Enfin, ils souhaitent un meilleur équilibre entre vie personnelle, santé, éducation et temps libre, dans une société où le progrès technologique resterait au service de la qualité de vie et du respect de l'environnement.

3) Quelles mesures permettraient de rendre ces évolutions possibles ?

Les élus considèrent que la transition vers des modes de vie plus durables repose sur une combinaison d'actions éducatives, économiques et réglementaires. Ils soulignent l'importance de renforcer l'éducation à l'environnement, à la citoyenneté et à la santé mentale, tout en multipliant les initiatives favorisant la cohésion sociale. Ils préconisent également le soutien aux économies locales, aux modes de production responsables et à la revitalisation des territoires ruraux. Enfin, ils appellent à des politiques publiques favorisant les mobilités durables, un meilleur équilibre entre vie professionnelle et personnelle, ainsi qu'un encadrement plus strict des pratiques ayant un impact négatif sur l'environnement et le bien-être collectif.

4) Une proposition phare ?

Les élus plaident pour des transformations ambitieuses conciliant transition écologique, justice sociale et amélioration de la qualité de vie. Ils défendent notamment le développement des mobilités durables, le soutien aux productions locales, une consommation plus responsable et le renforcement de l'autonomie des territoires. Ils souhaitent également faire évoluer les programmes scolaires afin de mieux préparer les jeunes aux enjeux du vivre ensemble, de la citoyenneté et du développement durable. Plus largement, ils appellent à des politiques publiques volontaristes, capables d'anticiper les défis à venir et de favoriser l'émergence d'une société plus solidaire, autonome et respectueuse de l'environnement.

## **QUEL GENTILÉ RÉGIONAL ?**

Les membres du CAVL ont été informés qu'une démarche populaire à l'échelle de la région académique a été lancée le 6 mars dernier afin de pouvoir nommer officiellement les habitants et habitantes de notre territoire régional à partir de fin juin 2026.

Cette démarche, que la Région a souhaité collective, populaire et partagée, est un acte politique, symbolique et identitaire majeur. Il s'agit d'engager durablement l'image du territoire et le sentiment d'appartenance de ses habitants et habitantes.

<https://www.centre-valde Loire.fr/comprendre/region-mode-demploi/concertation-nouveau-nom-des-habitants#no-back>

## **ÉVÈNEMENT DU 12 MAI 2026 – INTERCVL ACADÉMIQUE PARTICIPATION AU DÉBAT PUBLIC : CONSTRUCTION D'UN MINI-RÉACTEUR À NEUTRON EN RÉGION**

L'InterCVL académique se tiendra le mardi 12 mai 2026 au lycée Benjamin Franklin d'Orléans. Organisé et animé par quinze lycéennes et lycéens élus au Conseil académique de la vie lycéenne (CAVL), en partenariat

avec la Commission nationale du débat public (CNDP), cet événement constitue un temps fort de l'engagement lycéen et de l'éducation au développement durable (EDD) dans l'académie.

Préparé lors du séminaire du CAVL de février 2026, cet InterCVL a pour objectif de permettre aux lycéennes et lycéens de s'informer, débattre et exprimer leur opinion dans un cadre citoyen, autour d'un projet industriel à fort impact environnemental et sociétal : la construction d'un mini-réacteur nucléaire à neutrons rapides à Chinon, en Indre-et-Loire.

Il convient de préciser qu'il s'agit d'un projet de petit réacteur modulaire d'une puissance de 30 MWe, et non d'une centrale nucléaire classique dont la puissance atteint généralement 900 MWe ou davantage.

## PARTICIPATION ET ORGANISATION

L'événement réunira :

- 23 lycées inscrits ;
- 31 lycées représentés en incluant les établissements des élus CAVL ;
- 200 participants dont 166 lycéennes et lycéens, élus des Conseils de la vie lycéenne (CVL) ou écodélégués ;
- 28 accompagnateurs adultes (CPE, professeurs, AED).

## CADRE INSTITUTIONNEL ET PARTENARIAL

La Commission nationale du débat public (CNDP), autorité administrative indépendante, est chargée d'organiser des concertations et débats publics pour les projets majeurs ayant un impact environnemental et sociétal dont le coût dépasse 400 millions d'euros. À l'issue de ces débats, toutes les options demeurent ouvertes : confirmation, modification, réorientation ou abandon du projet.

Dans ce cadre, la CNDP a souhaité associer les Conseils de la vie lycéenne de la région académique, en cohérence avec les objectifs éducatifs de l'Éducation nationale et particulièrement ceux de l'éducation au développement durable (EDD).

Le projet concerné est porté par l'entreprise privée NEWCLEO et porte sur le développement d'une nouvelle génération de petits réacteurs nucléaires dits « de quatrième génération », utilisant un refroidissement au plomb liquide.

## ENJEUX PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIFS

Cette démarche présente un intérêt pédagogique et citoyen majeur.

Les débats organisés dans le cadre de cet InterCVL permettront aux élèves :

- de mieux comprendre les mécanismes de la décision publique ;
- de développer leur esprit critique ;
- de pratiquer le débat argumenté ;
- d'exercer pleinement les compétences liées à l'éducation au développement durable.

Les enjeux contemporains liés au climat, à l'énergie et aux transformations de nos sociétés nécessitent de développer chez les élèves des connaissances, un esprit critique et une capacité d'engagement citoyen.

L'initiative portée par les élus du CAVL s'inscrit pleinement dans cette dynamique d'éducation au développement durable. Formés à l'animation de débats participatifs, les lycéens organisateurs jouent un rôle de relais auprès de leurs pairs dans une logique de formation par les pairs : « les lycéens parlent aux lycéens ».

## DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

La journée alternera temps d'information, ateliers collaboratifs et débats citoyens. Les participants pourront notamment échanger avec :

- l'ADEME, organisme d'expertise scientifique et opérateur de l'État, qui apportera des éléments de contexte sur les besoins énergétiques et les scénarios de transition ;
- l'association VIRAGE ÉNERGIE Centre-Val de Loire, qui présentera les points de vigilance et les méthodes d'analyse citoyenne des projets industriels et environnementaux.

Les thématiques retenues par les lycéens du CAVL porteront sur :

- l'opportunité du projet ;
- les enjeux de privatisation ;
- les impacts environnementaux ;
- les questions de sécurité ;
- les enjeux économiques.

Différents formats d'animation seront proposés : quiz, photolangage, World Café et débat mouvant.

## LAÏCITÉ ET VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Dans le cadre de la commémoration du 120<sup>e</sup> anniversaire de la loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État, les élus du CAVL ont engagé, dès décembre 2025, une vaste consultation auprès des lycéens de l'académie afin de recueillir leurs interrogations sur le principe de laïcité.

Près de 2 000 questions ont été collectées. Après analyse, les élus ont identifié huit grandes thématiques récurrentes portant notamment sur la définition et les principes de la laïcité, son application dans les établissements scolaires, la conciliation entre liberté de conscience et neutralité de l'École, la place des religions dans l'espace public, ou encore les spécificités du modèle français par rapport à d'autres démocraties.

Afin d'apporter des réponses fiables et accessibles aux préoccupations exprimées, les élus se sont appuyés sur l'expertise des membres de l'Équipe académique Valeurs de la République (EAVR). Ils ont ensuite participé à l'écriture de saynètes et à la réalisation de capsules vidéo, avec l'accompagnement du service communication du rectorat.

Les réponses aux questions des lycéens sont progressivement diffusées sous la forme de courtes vidéos sur les comptes Instagram de l'académie (@acorleanstours) et du CAVL (@cavl\_orleans\_tours). À ce jour, trois capsules ont déjà été publiées. L'ensemble des vidéos réalisées peut être obtenu sur demande auprès du Délégué académique à la vie lycéenne.



## PROJETS DES CVL PRÉSENTÉS POUR L'APPEL À PROJETS DU CAVL

Depuis l'instauration de la LOLF (Loi Organique relative aux Lois de Finances), les établissements scolaires bénéficient d'un budget globalisé. Chaque lycée peut ainsi, en fonction de ses priorités, affecter une part de ce budget à la ligne « Fonds de vie lycéenne ».

Afin de valoriser les initiatives locales qui dynamisent la vie lycéenne, et conformément aux directives de la circulaire n°2014-092 du 16 juillet 2014, le Conseil académique à la vie lycéenne participe à l'attribution de crédits spécifiques via un appel à projets.

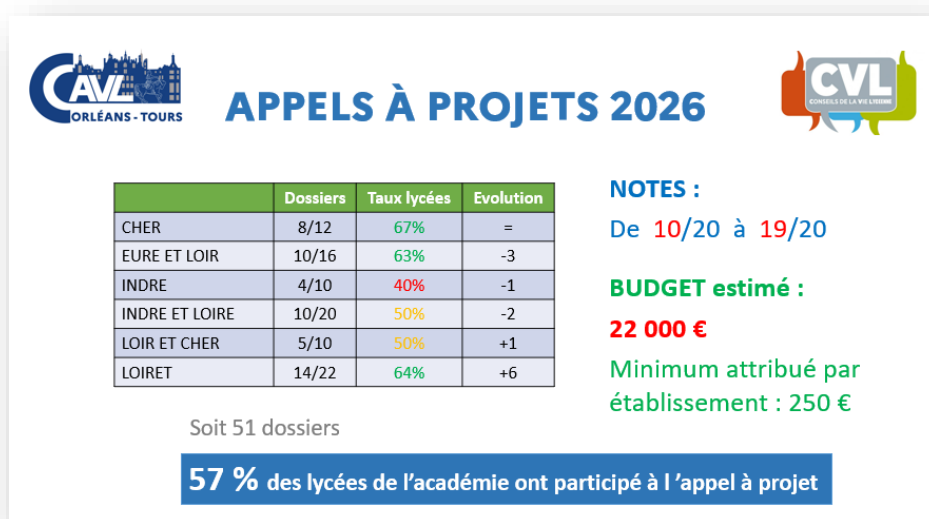
Cette année, 51 établissements (lycées et EREA) sur 90, ont déposé un dossier. Les projets ont été évalués par les élus lycéens, répartis en binômes, à l'aide d'une grille barème prédéfinie. Pour garantir l'objectivité de l'évaluation, aucun élu n'a examiné un projet provenant de son propre département.

Chaque projet a reçu une note sur 20. Le montant de la subvention attribuée comprend :

- une part fixe de 250 euros,
- une part variable, calculée en fonction de la note obtenue au-dessus de 10/20.

Cinq projets remarquables ont été présentés en séance plénière du CAVL :

- **Lycée Pothier** : WUP!  
What's Up Pothier
- **Lycée Fulbert** :  
PlayPause
- **Lycée professionnel Maurice Violette** :  
Red Carpet Night - Le Bal des Etoiles du Lycée
- **Lycée professionnel Marguerite Audoux** :  
L'étude innovante
- **Lycée Charles Péguy** :  
Transat home (at home)



Ce dispositif permet au CAVL

de mieux connaître les projets portés par les Conseils de la vie lycéenne (CVL) et d'en identifier les principales orientations :

- promotion de l'expression et de la communication des élèves ;
- sensibilisation au développement durable ;
- actions de prévention et de lutte contre le décrochage scolaire ;
- projets culturels, sportifs ou solidaires ;
- amélioration du bien-être et de la qualité de vie au lycée ;
- formation à la citoyenneté : valeurs de la République, laïcité, médiation entre pairs... ;
- lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité : harcèlement, cyberharcèlement, sexisme, racisme, stigmatisation des filières... ;
- éducation aux médias et à l'information.

**Prochaine réunion du CAVL : début décembre 2026**

Sylvain DISSON

Délégué académique à la vie lycéenne